

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.90.288
28 septembre 1990

DOUANIERS ET LE COMMERCE

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>HONGRIE</u>
2. Organisme responsable: Office hongrois de normalisation
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [<input checked="" type="checkbox"/>], 2.6.1 [<input type="checkbox"/> , 7.3.2 [<input type="checkbox"/> , 7.4.1 [<input type="checkbox"/> , autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Matériel de soudage et de chauffe au gaz
5. Intitulé: Chalumeau manuel aéro-gaz à air aspiré
6. Teneur: Domaines d'application Définitions Types Eléments structurels Prescriptions Essais Codes Mode d'emploi
7. Objectif et justification: Cette norme hongroise est fondée sur la norme internationale ISO 9012:1988, avec toutefois d'importantes modifications techniques
8. Documents pertinents: ISO 9012:1988
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: Juillet 1991
10. Date limite pour la présentation des observations: Octobre 1991
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [<input checked="" type="checkbox"/>] ou adresse d'un autre organisme: